CHRONIQUE

I. — Travaux en cours et en projet

Quelques mots sur l'activité de divers membres de notre Société dont il m'a été donné de suivre les travaux.

M. H. Yvon, qui a plus d'une fois affirmé ses vues sur l'enseignement de la grammaire tant dans cette Revue qu'à la Société de linguistique et à la *Revue de philologie française*, dont il partage aujourd'hui la direction avec M. L. Clédat, a entrepris de nous donner une *Grammaire latine scolaire* conçue selon une méthode nouvelle; il en poursuit la rédaction avec l'aide de M. A. Bourgery, professeur au lycée Henri IV. M. Th. Jaulmes, professeur à l'École alsacienne et au Collège Sévigné, médite un projet de *Latin facile*, fruit de son expérience pédagogique, dont les éléments sont déjà rassemblés. M. R. d'Hermies, professeur au lycée de Lille, a décidé, après quelques tâtonnements, d'entreprendre pour sa thèse de doctorat une étude sur *l'allitération* latine, dont il a déjà établi un plan détaillé. M. P. Wuilleumier, demeuré une troisième année à l'École française de Rome, va ajouter une étude sur les *clausules métriques* à la série d'articles qui ont déjà été consacrés dans notre Revue à cette question éternellement pendante. M. A. Dain, qui fait actuellement une suppléance à l'École des hautes études, prépare une édition du recueil des *gloses nomiques*, dont M. P. Noailles étudie les sources et la formation.

Parmi les membres étrangers qui prennent une part directe aux travaux de notre Société, M. M. G. Nicolau vient de présenter pour le diplôme de l'École des hautes études son travail sur le *cursus*, qui paraîtra en volume dans notre Collection d'études latines. M. J. Breitmayer, de La Chaux-de-Fonds, met la dernière main à une étude sur *l'histoire des formations en -iuus*, que MM. Ch. Bally et A. Oltramare ont agréée comme thèse de l'Université de Genève. M. A. Krier, professeur au gymnase de Diekirch (Luxembourg), qui se propose de consacrer un article dans notre Revue à la question des *études latines au Luxembourg*, prépare une dissertation sur le rôle de *la linguistique dans l'enseignement du latin*. M. P. van de Woestyne et M. Roersch, tous deux docteurs en philologie des Universités belges, actuellement en mission à Paris,

poursuivent leurs travaux dans le cadre de l'École des hautes études : le premier a étudié spécialement le *grammairien Hygin* (C. Iulius Hyginus), le deuxième le *Centon de Proba*.

J'ai dans une Chronique précédente (1925, p. 31) donné une idée de ce qu'il restait à faire après l'édition de H. Magnus pour l'établissement du texte d'Ovide. Voici qu'un secours inattendu nous est fourni par une découverte de M. L. Herrmann, professeur à l'Université de Bruxelles, dont je me fais un plaisir d'insérer ici la communication :

« Je viens de retrouver, m'écrit M. Herrmann, à la Bibliothèque royale de Bruxelles, sous le numéro 2100, un manuscrit que les éditeurs d'Ovide, par exemple H. Magnus (édition des *Métamorphoses* de 1914, praef., p. xvii), déclaraient perdu. Ce manuscrit n'était plus connu que par une collation qu'en avait faite Nicolas Heinsius et qui se trouve dans le manuscrit Diez-Santen 148 e de Berlin sous le titre *Ouidii Metamorphosis collata cum manuscripto codice Iesu Louaniensis qui libro IX post uersum CXX deficiebat*. L'identification avec le manuscrit de Heinsius *est certaine*, car à la première page il est indiqué qu'il vient de la Société de Jésus de Louvain et, d'autre part, il s'arrête après le v. 120 du IX^e^ livre. Il n'y a donc plus à se reporter désormais à la collation de Nicolas Heinsius, qui est à Berlin, pour reconstituer le manuscrit *s;* c'est le *Bruxellensis* 2100 qui doit désormais figurer sous ce sigle. Je m'occupe du reste de la vérification de la collation de Nicolas Heinsius et je publierai les résultats de cette comparaison entre le manuscrit *s* lui-même et les leçons de Heinsius. »

II. — Cours, fondations, commémorations

On sait que les membres du Conseil d'administration de la Fondation Thiers ont à choisir, chaque année, les nouveaux pensionnaires qui seront admis, à la rentrée d'octobre, dans la maison confiée à leur tutelle.

Les principales conditions auxquelles les candidats doivent satisfaire sont d'être : 1° de nationalité française ; 2° âgés de moins de vingt-six ans au 30 septembre de la présente année ; 3° célibataires ; 4° en règle avec le service militaire, et, 5°, de posséder le grade de docteur, ou, dans les lettres et les sciences, sinon celui d'agrégé de l'Université, au moins celui de licencié, conféré par une des Facultés de l'État. A défaut de la licence, mais *à titre exceptionnel seulement*, des diplômes délivrés par un institut de caractère scientifique pourraient être reconnus par le Conseil d'administration comme équivalents en l'espèce à la licence, comme aussi l'obtention d'un des prix décernés par l'Institut de France sur un sujet mis au concours.

Les jeunes gens sont admis pour un an ; une prolongation d'une deuxième année, puis d'une troisième, peut être accordée. Ils doivent résider à la

Fondation et en accepter le régime établi par le règlement. Leur temps doit être exclusivement consacré à l'activité scientifique qu'ils ont promise, et il leur est interdit d'exercer aucune fonction rétribuée pendant leur séjour à la Fondation.

Les demandes d'admission doivent être adressées avec le dossier nécessaire (les témoignages et références seront envoyés directement par leurs signataires) entre le 15 février et le 1er mai à M. le Directeur de la Fondation Thiers, 5, rond-point Bugeaud, Paris, XVIe.

— J'ai déjà signalé l'année dernière que le gouvernement italien avait créé à Pérouse une Université italienne pour les étrangers « dans le but de propager la connaissance exacte et approfondie de l'Italie ». Cette Université est ouverte de juillet à octobre aux étrangers de tous pays, à qui il est offert divers avantages : réductions sur les passe-ports et les voyages, entrée gratuite dans les musées, conférences, excursions-promenades, etc.

Parmi les cours dits « de haute culture » qui intéressent nos études, je relève pour cette année celui de M. G. Cristofani, secrétaire de la Commission artistique régionale de l'Ombrie, dont les premières leçons porteront sur l'art romain (architecture à Rome et dans les provinces, sculpture à Rome, peinture à Rome et Pompéi, art des premiers siècles chrétiens, cimetières et basiliques, Ravenne).

Mais la partie la plus originale du programme consiste dans un cours d'étruscologie en quarante leçons, professé par MM. G. Buonamici, P. Ducati, G. Q. Giglioli, B. Nogara, qui épuise les trois aspects des études étrusques : civilisation, art et langue.

Les inscriptions pour les divers cours sont reçues à la *Regia Università italiana per stranieri*, Palazzo Gallenga, Piazza Fortebraccio, Pérouse, et l'horaire détaillé des cours sera envoyé à partir du 15 juin à tous ceux qui en feront la demande.

— L'Université de Toulouse fête cette année le sept-centième anniversaire de sa fondation. Des fêtes auront lieu du 8 au 10 juin, auxquelles participeront des délégués des Universités et Académies françaises et étrangères. Le Conseil de l'Université en avise les représentants du monde savant par une circulaire-invitation qu'il conclut en ces termes : « Festos dies in animo est quam dignissimo agere apparatu : quibus etiam summus Reipublicae Francogallicae magistratus se pollicitus est adfuturum esse. Fausta utique uidetur occasio collegas indigenas et peregrinos, ubicunque sunt terrarum, in communionem laetitiae uocare : quorum concursus amplissimum ornatum nec non singulis nobis optatam dulcedinem afferet. Votum nostrum quaesumus uelitis benigno animo exaudire et placeat inuitationi obsequi. »

III. — Une nouvelle Revue scolaire

Les maîtres de l'enseignement secondaire savent quel secours précieux leur offre la Revue *Humanités* (librairie Hatier), qui depuis cinq ans a pris à tâche de publier textes, exercices de méthode, corrigés, renseignements scolaires, idées pédagogiques, destinés surtout aux professeurs de lettres. La Direction a eu l'idée de consacrer une nouvelle série de la Revue aux classes de grammaire, avec M. R. Cotard, professeur au lycée Montaigne, comme rédacteur en chef.

« Le professeur de grammaire, dit l'appel publié dans le premier numéro (novembre 1928), se sent dès l'abord loin de ses élèves, eux-mêmes si jeunes. Son premier soin est de laisser à l'arrière-plan les préoccupations de science pure, pour s'attacher surtout aux moyens d'enseigner...; il est d'abord un professeur de méthode. » Aussi le programme de la Revue veut-il être essentiellement pratique : donner des sujets de devoirs expliqués en vue de la classe et des commentaires de textes. « Mais, ajoute la Direction, comme il importe que dans une Revue comme la nôtre les méthodes d'enseignement puissent toujours être discutées, nous ouvrirons largement nos colonnes aux articles de fond. On y parlera des devoirs (choix, gradation), des leçons (préparation, récitation), des explications de textes; ce sera en somme une « tribune libre » où les maîtres pourront exposer et défendre leurs idées. « Il faudrait, nous écrit un professeur d'un grand lycée, sans tomber dans une vaine dialectique où chacun ne fait montre que de son esprit, susciter des contradictions, des suggestions, et amener chaque maître à réfléchir délibérément à son enseignement, à se montrer toujours plus ingénieux. » Et combien d'autres problèmes peuvent être évoqués dans nos pages! Celui du latin par exemple : mot à mot, ou explication cursive? — textes arrangés, ou textes originaux dès la 6e? — la prononciation? — le vocabulaire? — Cet enseignement est organisé encore, ou peu s'en faut, comme au XVIIe siècle : nous ne nous sommes pas encore rendu compte qu'après avoir été pour nous la littérature par excellence, la seule maîtresse d'écrire et de penser (du temps que la littérature française n'avait pas encore rang officiel), le latin ne joue plus ce rôle qu'à titre d'auxiliaire, d'auxiliaire précieux, il est vrai. Si donc les méthodes doivent se renouveler, n'est-ce pas par les classes de grammaire qu'il faut commencer?

De même, et l'on ne s'étonnera pas de nous voir faire appel pour cela aux maîtres de l'enseignement supérieur, les progrès des sciences philologiques peuvent modifier notre enseignement grammatical. Tandis que des conseils de savants, comme la Société des études latines, se préoccupent d'adapter la linguistique à l'enseignement pratique, ne peut-

on chercher ici même à faire profiter l'enseignement secondaire de ces progrès pour le simplifier?

Nous accueillerons volontiers les avis des maîtres qui par leur expérience sont qualifiés pour nous parler des jeunes élèves, de leur esprit, de la façon de les intéresser tout en élevant leur intelligence et leur cœur.

Nous voulons, en un mot, une Revue jeune, vivante, mais respectueuse de ce qu'il y a de meilleur dans la tradition, et sachant utiliser l'expérience du passé pour faire toujours mieux ».

Je souhaite à la jeune Revue de réaliser heureusement ce beau programme, et dès aujourd'hui je lui propose l'examen d'un problème des plus délicats, sur lequel un de nos confrères suisses, M. L. Meylan, vient d'appeler mon attention, celui du choix et de la présentation des textes d'explication scolaire.

IV. — Le problème des éditions scolaires

La préparation des éditions de textes pose deux questions qui ne cessent pas de préoccuper les maîtres chargés de l'enseignement secondaire.

D'abord celle du choix des textes pour les classes de grammaire. Faut-il mettre entre les mains des débutants des textes latins authentiques, non retouchés, en risquant qu'ils ne les comprennent pas ou du moins qu'ils y rencontrent des difficultés propres à les rebuter? « Je ne crois pas, m'écrit M. Cotard, professeur au lycée Montaigne, qu'on puisse donner en cinquième du Suétone ou du Tite-Live non retouchés, non adaptés, à des élèves qui sont d'une faiblesse croissante; que dis-je? il faudra bientôt renoncer au Virgile en quatrième. » Partisan du « latin facile », M. Cotard s'est appliqué lui-même à composer un *De viris* plus aisé et plus intéressant que l'ancien *De viris* et le triste *Selectae*.

Je pose ici la question soulevée par M. Cotard sans en reprendre la discussion, car j'ai déjà eu l'occasion de donner mon sentiment sur ce point dans cette *Revue*, 1924, p. 203; les textes fabriqués ou arrangés me font horreur; l'impression de « faux » qu'ils donnent me paraît incompatible avec la sincérité de l'enseignement; l'obligation d'apprendre une langue par substitution de pastiches pauvres à des textes authentiques conduit les élèves presque infailliblement à une sorte de désaffection vis-à-vis du latin. Si les élèves ne sont pas en état de comprendre des textes suivis, qu'on leur donne des extraits, des phrases, des exemples, jusqu'au jour où ils seront en état de s'attaquer aux œuvres complètes. Mais si l'on prend comme principe de leur éviter à tout prix la difficulté, je crains bien, comme l'envisage M. Cotard lui-même, qu'on ne soit bientôt réduit à leur proposer au bachot des versions de Lhomond. Et encore!

Dans un sens opposé, plus d'un pédagogue pense que ce n'est pas assez de mettre entre les mains des élèves les textes dits classiques, empruntés à une période restreinte de la latinité, et qu'il convient d'élargir leur horizon, d'enrichir l'idée qu'ils se font du latin, en leur offrant des morceaux choisis où ils trouvent à la fois du latin archaïque, du latin de basse époque et même médiéval, des auteurs ecclésiastiques, des écrivains scientifiques, des textes d'inscriptions... Ce vœu a été maintes fois formulé, plus souvent peut-être à l'étranger qu'en France (cf. par exemple F. S. Granger, *The latin vernacular*, dans : *Proceedings of the classical Association*, 1918, p. 72-73). La tâche de composer un volume de morceaux choisis de ce genre serait aujourd'hui assez aisée, car un premier choix se trouve déjà fait dans divers recueils spéciaux publiés ces dernières années, et dont j'ai signalé plusieurs dans le Bulletin critique de cette Revue. Seulement la question est grosse de conséquences.

Abonder dans ce sens, c'est consentir à dérouter les élèves, à leur désapprendre la correction, à leur rendre le thème presque impossible. Pour mon compte, je ne reculerais peut-être pas devant cette extrémité, à condition que ce renoncement soit compensé par des gains qu'il n'est du reste pas difficile d'imaginer, et dont j'ai tâché de donner l'idée à plusieurs reprises. A un de nos collègues suisses, M. Ch. Favez, qui me soumettait une enquête sur l'utilité du thème, je ne faisais pas difficulté de répondre 1° que le thème a le tort d'être ennuyeux et de jouer le rôle d'épouvantail sur la route déjà peu riante du latin élémentaire, 2° qu'il est l'ennemi de la correction, en ce qu'il habitue les élèves au mauvais latin qu'ils fabriquent, 3° qu'on pourrait sans doute le remplacer avantageusement par des analyses répétées et raisonnées des formes rencontrées dans les textes, 4° qu'enfin, le thème disparu, on trouverait peut-être le temps de multiplier les lectures, soit lentes et commentées, soit rapides et improvisées, et de faire réellement connaissance avec la littérature, les hommes, les œuvres, les idées; M. Lambrino ne nous expliquait-il pas un jour ici même (cf. cette *Revue*, 1925, en particulier p. 67 et suiv.) comment on arrive à ce résultat dans l'enseignement roumain? — Mais voilà encore une bien grosse question, et qui pourrait aussi faire l'objet d'un débat dans la Revue *Humanités*.

Enfin la question se pose, et reste éternellement posée, de savoir comment il faut présenter aux élèves les textes qu'on leur destine. Avec un minimum, ou avec un maximum d'explications? Avec un texte « teubnérien » qui occupe toute la page, et dont l'éditeur se dérobe? Ou avec un texte léger et aérien, porté sur un soubassement monumental de notes et de commentaires?

Chaque collection nouvelle est obligée de résoudre en principe la question; voici, parmi les dernières venues, celles des *Classiques pour tous* de la librairie Hatier, qui nous dit : « Les élèves, les maîtres et le

public en général se plaignent légitimement de ne trouver à bon marché que des éditions sans aucune autorité, dont le texte est incorrect et qui ne sont accompagnées d'aucune note. Nos volumes présenteront des notes sans apparat scientifique, mais aussi substantielles que sobres. » Voilà en deux mots à la fois une solution et un programme. C'est dans le même sens que M. H. Bornecque résout la question dans *Les auteurs latins du programme* publiés chez Delagrave. Dans le même sens aussi que se prononce M. A. Lortholary, professeur au lycée de Poitiers (cf. cette *Revue*, 1927, p. 196-197) : « Ce qui manque à nos livres de classe? Tout d'abord des notes qui soient faites *pour les élèves*, courtes et nombreuses, moins savantes qu'opportunes, modestes à la fois et serviables, commodes enfin. Plus de ces notes qui vous renvoient à un autre passage, économie sordide et erreur pédagogique; plus de ces rez-de-chaussée encombrés où l'œil se perd dans un fouillis où tout voisine; plus de ces notes que l'élève ne lit pas, ou lit mal, parce qu'elles ne lui sont d'aucun secours pour l'intelligence littérale du passage (or, c'est par là qu'il faut commencer). Une disposition typographique, qui rapproche l'explication du passage expliqué, qui évite à l'œil de se fatiguer et de s'égarer dans cette perpétuelle « navette » du texte aux notes. Qu'attend-on pour renoncer à ces paragraphes compacts, à ces pages mal aérées, mal éclairées, images trop fidèles de nos vieilles bâtisses secondaires, où tout afflige la vue et décourage l'effort? Aérons, éclairons, soyons modernes. Sachons présenter à l'élève, comme il convient, ces textes qu'il redoute. Soutenons-le dans sa marche, en multipliant les secours et en jalonnant avec soin la route à suivre. Mettons-le en garde contre les pièges. Qu'il ne passe pas une heure à chercher le sens d'une phrase, faute d'avoir été averti. Préparons-lui le travail. Qu'il ne se sente pas abandonné. »

Or, voici que cette question des notes d'éditions vient d'être posée avec insistance par notre confrère suisse, M. L. Meylan, professeur au gymnase cantonal de Lausanne, dans un article du *Bulletin de l'enseignement secondaire*, 2e année, n° 6, p. 6 et suiv. :

« Il y a un demi-siècle, on mettait entre les mains des collégiens des éditions sans notes (Teubner, édit. minor); on voyait même assez souvent ces petites éditions dites stéréotypes, dont le caractère était serré et menu. Des protestations s'élevèrent alors; on vitupéra en termes généreux le non-sens et, sans doute, la barbarie de mettre ainsi l'élève en présence de difficultés trop grandes pour lui, sans lui donner le moyen de les surmonter : une telle méthode ne pouvait engendrer que le découragement et le dégoût. Tous les éditeurs donc se mirent à publier leur collection de classiques annotés à l'usage de l'enseignement secondaire. On eut la collection Belin, la collection Delagrave, la collection Hachette, la collection Colin, puis, dernière apparue sur le marché, la collection Hatier.

Or il s'est trouvé que, dans l'intérêt de l'élève, ou de la vente, de décade en décade, l'annotation devenait plus copieuse. Qu'on compare, dans la collection Hachette, le *Virgile* de Benoist, dont se sont servis ceux d'entre nous qui ont plus de trente ans, avec le *Virgile* de Plessis et Lejay, qui l'a remplacé; ou, dans la même collection, les deux éditions qui se sont succédé des *Extraits des Discours de Cicéron.*

N'a-t-on pas dépassé la mesure? C'est la question que je pose ici.

A ces notes multipliées, qui, souvent, après avoir expliqué, traduisent, et, parfois même, traduisent sans avoir expliqué, je vois en effet un grave inconvénient. C'est que l'élève s'habitue à chercher le sens du texte au dessous du texte, dans les notes, au lieu de le chercher dans le texte méthodiquement interrogé. Vous avez vu nos élèves travailler : dès qu'une difficulté les arrête, leur regard glisse vers le bas de la page; s'ils n'y trouvent pas la traduction espérée, ils regardent le ciel, ou leurs maîtres, d'un air plein de reproche, et rêvent au temps où ils n'auront plus de versions à faire.

Et pourtant, réservées les erreurs d'appréciation toujours possibles, même aux maîtres expérimentés, on leur a proposé un texte qui ne contient ni rébus, ni difficulté insurmontable pour eux. Ne serait-ce donc pas que l'usage d'éditions trop copieusement annotées a encouragé fâcheusement chez eux la tendance naturelle à fuir l'effort? Voilà le point.

Or, cet effort pour arracher son secret à une période de Cicéron ou de Tite Live vaut pour la formation de l'intelligence comme du caractère. Sa vertu est, en effet, du même ordre que celle des exercices d'analyse qu'on propose aux futurs chimistes, ou des exercices de diagnostic que les étudiants en médecine font en clinique; et c'est la même méthode qui s'applique à résoudre ces problèmes en apparence différents.

Il faut donc prendre garde que les « instruments de travail » qu'on met entre les mains des élèves, au lieu de les aider à faire cet effort, ne les habituent à l'esquiver. C'est, je le crains, l'effet de toute édition annotée dans laquelle on fournit indiscrètement à l'élève des traductions toutes faites.

On me dira que la plupart de ces notes, que je charge des péchés de nos élèves, sont des notes historiques : institutions, mœurs, faits de tout ordre et fort intéressants. J'en conviens. Mais, s'il est vrai que nos élèves ne cherchent dans leurs notes que les « traductions »? Et, de plus, tous ces renseignements, fragmentaires et isolés, se gravent-ils dans la mémoire? ne fatiguent-ils pas plutôt l'esprit sans l'enrichir?... Ne devrait-on pas plutôt les réunir en tête de l'œuvre, ou en tête de chaque division de texte?... Instruit, avant d'en entreprendre la lecture, de tout ce qui est nécessaire pour comprendre l'œuvre qu'il lit, l'élève

pourrait s'appliquer, sans être continuellement tenté d'esquiver l'effort, à déchiffrer son texte par la méthode qu'on lui a enseignée ».

M. Meylan, ajoute, dans une lettre qu'il m'écrit : « Plusieurs personnes, dont quelques-unes n'appartiennent pas à l'enseignement, mais se rappellent leurs expériences d'élèves, m'ont confirmé dans mon opinion en ce qui concerne l'inutilité et l'inconvénient d'une annotation trop abondante. En Suisse allemande, on met volontiers entre les mains des élèves des éditions sans notes de Virgile, Salluste, Tite Live ou Cicéron. » Et M. Meylan me prie de faire appel aux lecteurs de cette Revue : « Si la question est aussi discutée en France, je serais heureux que vous y consacriez une fois quelques lignes d'une de vos chroniques, pour connaître par ce moyen les expériences et les avis de mes collègues français sur ce point. » Les lecteurs de cette Revue ont la parole. Peut-être bien que la sagesse en cette matière serait pour chacun de nous de faire appel à son expérience personnelle, j'entends son expérience d'élève. Mais elle est si loin! Et il y a un tel abîme d'incompréhension entre le banc de l'élève et la chaire du maître!

Pour mon compte, j'ai l'impression que les notes sont utiles, indispensables, et qu'elles sont à leur place au bas des pages. Les notes groupées en tête ou à la fin du livre, hélas! ne se lisent pas; ce sont les dépotoirs de la science du maître; on saute par dessus. Il est bon de répondre aux questions au moment où elles se posent, non pas avant, ni après coup. Systématisées, les explications deviennent fastidieuses; elles doivent, comme les illustrations, suivre et couper le texte. En outre, il ne faut pas, je crois, attendre de l'élève un trop grand effort, il n'est pas disposé à le faire; élever la corde trop haut, c'est le décourager de sauter; il faut l'amadouer, amorcer sa curiosité et la payer. Malheur au dompteur qui travaille sans morceau de sucre!

Mais comme M. Meylan a raison de proscrire la note-traduction! La traduction est à bannir de l'édition comme elle est à bannir du dictionnaire. Donner à l'élève les moyens de comprendre, soit; mais ne pas lui fournir la « solution » du problème sans le « raisonnement ». La solution connue, il n'aura jamais l'idée de chercher comment on y parvient; la traduction lui interdit le mot-à-mot, l'analyse, tout ce qu'il y a de profitable dans l'interprétation d'un texte. A défaut de mieux, ou de plus, pourrait-on s'entendre au moins sur ce point?

J. Marouzeau.
